

# LE DELEGUE DE CLASSE

## SON RÔLE:

Il représente ses camarades au conseil de classe

Il facilite le dialogue entre ses camarades et les adultes du collège

Il aide à bien accueillir les nouveaux élèves arrivés en cours d'année

C'est un médiateur: il aide et conseille ses camarades

Il est le porte parole de ses camarades

Il peut s'investir dans la vie du collège

Il a des droits mais aussi des devoirs

Le premier de la classe

L'accompagnateur des exclus ou des malades

IL N'EST PAS

Le chef de la classe

pris à partie.

Le bouc émissaire

## LES RÉUNIONS

- \*1 conseil de classe par trimestre
- \*1 assemblée des délégués par trimestre
- \*Il peut se présenter au CVC
- \*Il peut se présenter au Conseil d'administration mais uniquement à partir de la 5ème

Chaque classe élit 2 duos de candidats: 2 titulaires et ses 2 suppléants.

Dans un souci d'égalité, il est souhaitable de respecter la parité.

Lors d'un vote à bulletin secret:  
-au 1er tour: à la majorité absolue  
-au 2ème tour: à la majorité relative

En cas d'égalité des voix, le candidat le plus jeune est élu.